

Puis-je paramétrer la numérotation des marchés ?

Il n'y a pas de chrono des références marché car le marché étant la transformation d'un devis en commande, le marché prend **obligatoirement** la référence du devis.

Il faut donc paramétrer uniquement le chrono du Devis.

Le changement de la référence du marché implique la modification du devis initial et **DES DEVIS TS**

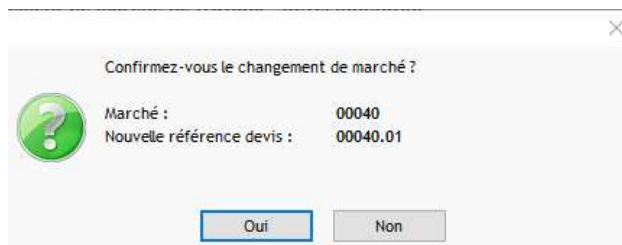
Par conséquent, si on crée un numéro de devis initial par mégarde alors que c'était un devis TS, au moment de rattacher le devis à un marché existant, **il perd son numéro.**

Exemple :

Le devis N°00040 a été transformé en marché. Le marché porte le n°00040.

Le devis N°00058 a été commandé mais c'était en fait un TS du 00040. Au moment du rattachement du devis 00058 au marché 00040, le numéro de devis devient 00040.01.

Un message vous alerte alors :



Nous vous préconisons, si l'envoi du devis a été fait au client avec le N° 00058, de rappeler cette référence dans le libellé du devis.

